

2022

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



SOMMAIRE

01

un territoire **STRUCTURÉ**

Les communes membres	6
L'organisation politique	8
La gouvernance	10
Les compétences	12
Les finances	14
Les services et les ressources humaines	18

02

un territoire **ATTRAVANT**

Aménagement du territoire	24
Développement économique	34
Développement touristique	36

un territoire **SOLIDAIRE**

Santé	48
Enfance - Jeunesse	51
Petite enfance	56

04

Ce rapport annuel répond à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et est établi conformément aux modalités du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015. Il présente les résultats techniques et financiers de l'activité de la CCBJC en 2022.

Directeur de la Publication : Jean-Marc Fèvre - Rédaction : CCBJC - Conception et mise en page : SDED 52
Crédit photos : CCBJC - François-Xavier DESCHERVOIS - Impression : KEVAL'IMPRIM 52300 Joinville - 300 ex.
ISSN : en cours d'attribution - Dépôt légal : à parution.

03

un territoire **DURABLE**

Les déchets ménagers	40
SPANC	43
GEMAPI	44

un territoire **DYNAMIQUE**

Les équipements intercommunaux	62
L'information et la communication	68
Les brigades techniques	70

05

ÉDITO

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne qui au-delà de l'obligation réglementaire est un document de partage avec les élus du territoire, acteurs publics ou privés et partenaires.

C'est également l'occasion pour moi de montrer le travail et dynamisme des agents communautaires au service de notre territoire soucieux de maintenir un service public de qualité.

2022, au-delà d'être l'année où l'on a pu réapprendre à travailler sans contrainte sanitaire, a été l'année de consécration d'un projet tant attendu sur le territoire depuis de nombreuses années : la naissance de notre complexe sportif intercommunal FAIR-PLAY inauguré en mai 2022.

Si ce nouvel équipement a permis à nos associations de déployer une activité jusque-là mesurée par le manque de structures, la CCBJC ambitionne de devenir un territoire de sports. Après

le gymnase du champ de tir, le stade, la salle d'escrime, les tennis couverts et ce complexe sportif, les réflexions sont toujours en cours avec l'ambition de poursuivre les équipements et de porter une étude de faisabilité pour la création d'un centre aquatique (piscine).

2022 a été également une année riche en réflexions pour poursuivre la structuration du territoire en matière d'équipements au service de la population, tels que l'Espace France Services ou la création d'une micro crèche à Thonnance-lès-Joinville. Cet équipement, également attendu par les jeunes habitants, est prévu dans les anciens locaux de l'école maternelle, et devrait voir sa phase opérationnelle démarrer dès l'année prochaine.

C'est également l'année des échanges pour adhérer au 1^{er} janvier 2023 à l'agence d'attractivité Haute-Marne et faire ainsi de notre territoire un territoire d'accueil tant sur le plan touristique que résidentiel. C'est un travail au quotidien que de porter la CCBJC comme territoire d'accueil où il fait bon vivre.

Pour conclure, je tiens à remercier les élus qui œuvrent tous les jours à mes côtés, l'ensemble des délégués communautaires sans qui rien ne serait possible, à travers leurs présences et participations aux instances consultatives qui permettent de faire avancer les projets et de les valider.

Leur engagement dans la vie locale d'un territoire rural comme le nôtre est essentiel et mérite d'être souligné.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture.



Jean-Marc FÈVRE
Président de la CCBJC



01

un territoire **STRUCTURÉ**

Les communes membres	6
L'organisation politique	8
La gouvernance	10
Les compétences	12
Les finances	14
Les services et les ressources humaines	18

1) LES COMMUNES MEMBRES

La création de la CCBJC

La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne est née de la fusion de 3 communautés de communes (Marne Rognon, Canton de Poissons et Région de Doulevant-le-Château) au 1^{er} janvier 2014.

Sa création a été prononcée par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2013.

La commune de Joinville, centre bourg de la communauté de communes est située au centre de l'intercommunalité sur l'axe qui relie Saint-Dizier à Chaumont.

CHIFFRES CLÉS 2022

12 666 habitants
dont 5 191 actifs sur le périmètre de la CCBJC, soit 71% de la population des 15-64 ans qui travaillent ou cherchent un emploi
dont 3 661 familles avec enfants

59 communes

7 391 logements
dont 15 % de logements vacants

681 Km²

18 hab./km²
contre 28 hab./km² en Haute-Marne

217 entreprises
d'au moins 1 salarié
soit 2 entreprises pour 100 hab.
26 % d'emplois industriels contre 16 % en Grand Est
15 % d'entreprises créées en moins de 3 ans, contre 16 % en Haute-Marne



2) L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Conseil communautaire

Il est l'organe de décision de la CCBJC. Il se réunit au minimum 1 fois par trimestre en séance publique pour définir les orientations générales qui seront mises en œuvre par les services, valider les différents budgets, choisir les projets communautaires et les actes juridiques majeurs. Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées.



Bureau communautaire du 13 décembre 2022

Le Bureau communautaire

Il est composé du président, des vice-présidents et du conseiller délégué. Il élabore, avec le Président, la politique de la communauté de communes. Il étudie les grands dossiers et prépare les propositions qui seront étudiées par le conseil de la communauté. Le bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire.

Afin de préparer l'ensemble des décisions, les élus se réunissent en **commissions thématiques** pour faire des propositions examinées par le bureau communautaire puis en conseil.

9 commissions intercommunales ont été constituées et approuvées lors du Conseil communautaire du 10 septembre 2020, elles sont chacune en charge d'une ou plusieurs compétences.

9 commissions thématiques

- 1 La commission **Finances**
- 2 La commission **Relations avec les communes membres TZCLD¹ ORT²**
- 3 La commission **Urbanisme & aménagement de l'espace**
- 4 La commission **Santé**
- 5 La commission **Développement économique**
- 6 La commission **Communication**
- 7 La commission **Sport & vie associative**
- 8 La commission **Affaires scolaires & Périscolaires**
- 9 La commission **Environnement**

¹TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

²ORT : Opération de Revitalisation du Territoire



CHIFFRES CLÉS 2022

- 1 Président
- 9 Vice-Présidents
- 1 Conseiller Délégué
- 88 Délégués
- 5 Conseils communautaires
- 109 Délibérations
- 48 Décisions de bureau



Conseil communautaire du 11 octobre 2022

3) LA GOUVERNANCE

L'équipe communautaire

L'équipe communautaire et l'élection du Président ont été mises en place le 15 juillet 2020 pour un mandat de 6 ans. En juin 2021, Philippe Neveu a été élu conseiller délégué. Il seconde les vice-présidents en charge de la communication, de l'Espace France Services et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Les membres du bureau de gauche à droite, Bertrand OLLIVIER, Yves CHAUVELOT, Alain MALINGREY, Christelle PIOT, Pascal RENARD, Jean-Marc FÈVRE, Jean-François MARÉCHAL, Damien THIERIOT, Daniel FRIQUET et Bernard ADAM.

Les membres du bureau communautaire

JEAN-MARC FÈVRE

Président

de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne

DAMIEN THIERIOT

1^{er} vice-président

En charge des finances, de la fiscalité et Espace France Services (EFS)

BERTRAND OLLIVIER

2^{ème} vice-président

En charge des relations avec les communes membres, du suivi conférence des maires et du Pacte de gouvernance –TZCLD et ORT

YVES CHAUVELOT

3^{ème} vice-président

En charge du PLUi, aménagement de l'espace et du Contrat Local de Santé

JEAN-FRANÇOIS MARÉCHAL

4^{ème} vice-président

En charge du développement économique et des Ressources Humaines

BERNARD ADAM

5^{ème} vice-président

En charge de la promotion du tourisme, de la gestion du Château du Grand Jardin et de la communication

CHRISTELLE PIOT

6^{ème} vice-présidente

En charge du sport, de la vie associative et des Brigades techniques de Poissons

ALAIN MALINGREY

7^{ème} vice-président

En charge des affaires scolaires et périscolaires, de la Petite enfance et du RPE

DANIEL FRIQUET

8^{ème} vice-président

En charge du suivi des travaux, des salles des fêtes et des brigades techniques de Doulevant

PASCAL RENARD

9^{ème} vice-président

En charge de l'Environnement (GEMAPI, SPANC) et de la préparation au transfert de la compétence eau et assainissement en 2026

PHILIPPE NEVEU



Conseiller délégué

En appui aux vice-présidents en charge de la communication, de l'Espace France Services et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Les 88 délégués communautaires au 31.12.2022

Suppléants en italique

Aingoulaincourt

Paul DAVID *Marie-Bénédicte MONTAGNE*

Ambonville

Hubert LESEUR *Jean-Pierre FREROT*

Annonville

Stéphanie ROBERT *Ludovic PRADEL*

Arnancourt

Aude CHATELAIN MARTINI *Joël GALICHER*

Autigny-le-Grand

Pascal ROSSIGNON *Monique RAULOT*

Autigny-le-Petit

Romain COLLIN *Julien BARBIER*

Baudrecourt

Eric CUNY *Jean-Pierre FAILLIET*

Beurville

Laurent LALLEMENT *Yvette LALLEMENT*

Blécourt

Joseph FUSTINONI *Karine SCODITTI*

Blumeray

David TAILLEFUMMIER *Guillaume LABREVEUX*

Bouzancourt

Franck THIEBLEMONT *Eric VALY*

Brachay

Gérard MARCHAND *Emilie MARCHAND*

Busson

Anthony CORNOT *Fanny ISEMBART*

Cirey-sur-Blaise

Jean GUILLAUMÉE

Cirfontaines-en-Ornois

Annick VERRON *Rachèle PETITJEAN*

Chambroncourt

Mickaël VOILQUÉ

Charmes-en-l'Angle

Charles DUBOIS *Jacques MEILLEY*

Charmes-la-Grande

Gilbert HUMBERT

Chatonrupt-Sommermont

Rosalia QUERCY – Estelle LANDREAT

Courcelles-sur-Blaise

Benjamin FEVRE *Sandra PROVOST*

Dommartin-le-Saint-Père

Osmane LESEUR – Noémie PAULO

Donjeux

Yves CHAUVELOT – Laurent SCODITTI

Doulevant-le-Château

Jean-Paul LEGER – Marion MIDDIONE

Échenay

Jean-Pierre BOURGEOIS *Bernard BONTUS*

Effincourt

Jean-François VARNIER *Brigitte AUBRY*

Épizon

Claude MALINGRE *Jean-Pierre HUMBLLOT*

Ferrière-et-Lafolie

Christian MAIGROT *Elisabeth ANDOUARD*

Flammerécourt

Jean-Marc FEVRE *James THIRIOT*

Fronville

Bruno TONON – Olivier ALVES DE OLIVERA

Germay

Philippe DUMAY *Marianne GASSMANN*

Germisay

Amandine FOURNIER *Michel HURIOT*

Gillaumé

Jean-François FONTAINE *Olivier KOWALCZYK*

Gudmont-Villiers

Dominique POUGET – Olivier POE

Guindrecourt-aux-Ormes

Pierre ROYER *Michel COUVREUX*

Joinville

Bertrand OLLIVIER – Sandrine JEAN DIT PANNEL – Michel LAMBERT

Carole MARQUELET – Jacky FLEURIGEON – Astrid DI TULLIO

James TALLANDIER Evelyne HERAULT – René NIVELAIS – Alexandra

BRINGAND – Bruno ROZE – Philippe NEVEU – Gérard MATTERA

Leschères-sur-le-Blaiseron

Christophe THIEBLEMONT *Amandine JACQUEMIN*

Lezéville

Damien THIERIOT *François JEANJEAN*

Mathons

Laure PLANTEGENET *Dominique MOULIN*

Mertrud

Daniel FRIQUET *Guy MILLOT*

Montreuil-sur-Thonnance

Hervé LAVENARDE *Françoise BERLOT*

Morionvilliers

Marcel HUMBLLOT *Nathalie HUMBLLOT*

Mussey-sur-Marne

Pascal RENARD – Pascal PAINTENDRE

Nomécourt

Corinne BOUCHON *Giocondo MILESI*

Noncourt-sur-le-Rongeant

Mickaël BOUDINET *Régis DEPRES*

Nully

Claude CHATELOT *Michel VIOT*

Pansey

Philippe DELBÉ *Stéphane LABREVEUX*

Paroy-sur-Saulx

Nathalie BELLO *Gilbert DEPARDIEU*

Poissons

Bernard ADAM – Maryline ACKER

Rouvroy-sur-Marne

Yves JEANJEAN

Rouvrois-sur-Marne

Max MICHEL – Christian FLAMERION

Rupt

Denis DAILLET – Christophe MATHIS

Sailly

Elodie FADEL *Eric DORÉ*

Saint-Urbain-Maconcourt

Judith BUROT – Marcel FOUCAULT

Saizy

Claude ROYER

Saudron

Jean-François MARECHAL *François MALTRUD*

Suzannecourt

Michel BOULLÉE – Pierre EHRHARD

Thonnance-lès-Joinville

Alain MALINGREY – Marie-France TISSOT

Thonnance-les-Moulins

Jérémy VALLON

Thonnance-les-Moulins

Lionel FRANÇAIS *Aude FONTAINE*

Trémilly

François ROSENBERG *Mauricette POINOT*

Vaux-sur-Saint-Urbain

Christelle PIOT *Pascal FROMONT*

Vecqueville

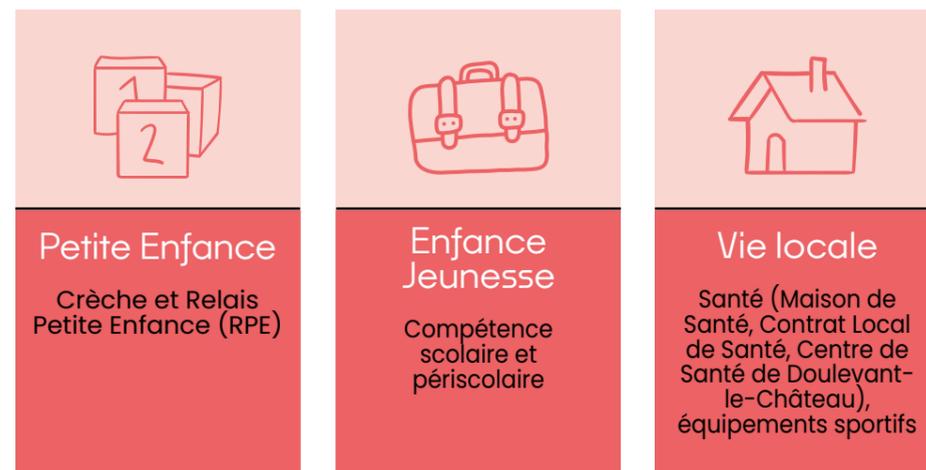
Francisco ALBARRAS – Françoise RENOUX

4) LES COMPÉTENCES

Exercice des compétences de la CCBJC

La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne œuvre au quotidien sur le développement et l'attractivité du territoire à plusieurs niveaux.

Avec ses compétences, la CCBJC accompagne les habitants de tout âge. Elle participe à l'amélioration de leur cadre de vie partout sur le territoire.



Repères : évolutions chronologiques



5) LES FINANCES

Les faits marquants

L'année 2022 a été marquée par la fin de deux chantiers importants dont le complexe sportif FAIR-PLAY et le nouveau groupe scolaire DIDEROT à Joinville.

Concernant les marchés publics, aucun marché supérieur à 210 000 € HT n'a été passé en 2022. Toutefois, huit consultations ont été lancées en 2022 pour l'attribution des marchés suivants :

- Maîtrise d'oeuvre pour la requalification d'une école maternelle en micro-crèche à l'entreprise André Martin pour un montant de 42 120 € TTC.
- Réalisation du document unique, attribué à SASU QSE CONSULT pour 11 640 € TTC.
- Achat de produits d'entretien confié à la société ORAPI HYGIÈNE pour un montant de 10 218.08 €.
- Fourniture, remplacement et pose d'extincteurs mobiles et des systèmes de sécurité incendie des établissements intercommunaux à la société CHUBB & SICLI pour un montant de 9 198.54 € en solution de base et 118.60 € par an pour le plan d'évacuation.

- Nettoyage des vitres des écoles, de la scierie et du siège de la CCBJC à DECA PROPRETÉ pour un montant de 6 998.21 €.
- Fourniture de plaquette bois attribué à SARL TRANS AGRI pour 130 € TTC par tonne.



Les budgets

Les ressources financières et les dépenses de la CCBJC sont gérées via plusieurs budgets :

• le budget général

• 11 budgets annexes

Chaufferie bois
Développement économique Rupt
Parc d'activités de la Joinchère
ZA du Rongeant
SPANC
Irma Masson
Café Restaurant
Multi services
Centre de Santé
Hôtel d'entreprises
Office de tourisme communautaire

On distingue le fonctionnement (les opérations courantes et nécessaires à la gestion quotidienne) de l'investissement (les travaux d'équipement, de voirie, de patrimoine ainsi que le remboursement du capital des emprunts en cours).

Le budget général – le fonctionnement

DÉPENSES
8 009 632 €

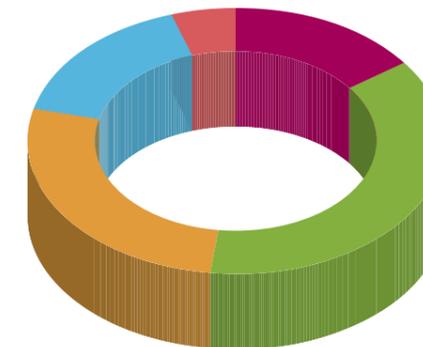
Charges à caractère général
1 394 605 € (17 %)

Charges de personnel
3 088 799 € (39 %)

Atténuation de produits
1 954 386 € (24 %)

Autres charges de gestion courantes
1 424 655 € (18 %)

Autres charges financières (intérêts des emprunts, charges exceptionnelles, dotations aux amortissements et provisions)
147 188 € (2 %)



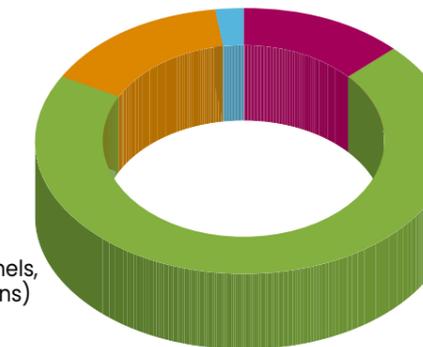
RECETTES
9 047 578 €

Produits de services
1 065 967 € (12 %)

Impôts et taxes
5 241 410 € (58 %)

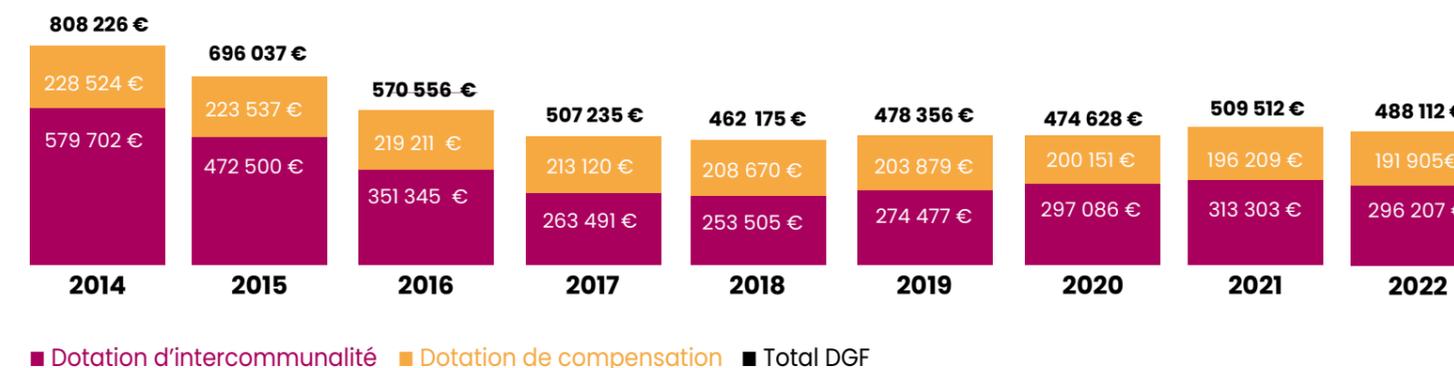
Dotations, subventions et participation (dont DLE et DGF)
2 463 821 € (27 %)

Autres produits financiers (atténuation de charges, produits de gestion courantes, produits exceptionnels, reprise sur amortissements et provisions)
276 380 € (3 %)



Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement

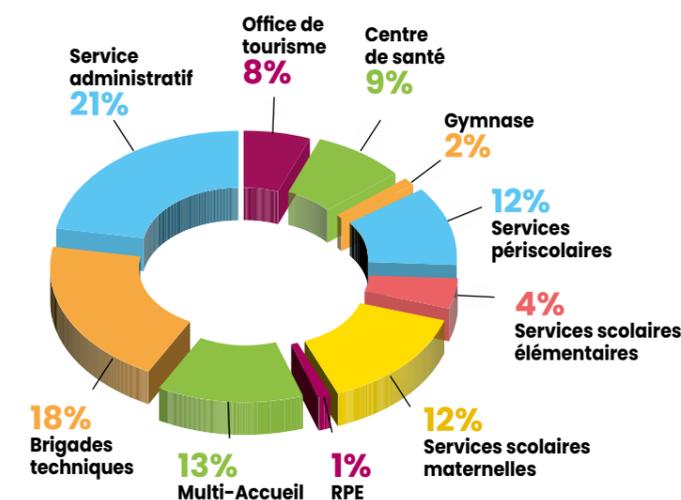
La DGF constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Elle comprend la dotation d'intercommunalité et de compensation. Depuis 2014, la dotation de compensation accuse des baisses régulières.



5) LES FINANCES

Répartitions des charges de personnel

Les charges de personnel, tous budgets confondus, s'élèvent à **3 415 498 €** ainsi réparties.



Fiscalité directe locale

Les impôts et taxes perçus par la CCBJC sont les suivants :

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- Allocations compensatrices
- Taxe Additionnelle à la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TAFNB)
- Taxe d'Habitation Résidences Secondaires (THRS)
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB)
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

ZOOM sur...

Le conseil communautaire a décidé en 2022 de maintenir les taux d'imposition, ménages et entreprises.

Ces taux sont inchangés depuis 2015 :

- Taxe foncière sur le bâti : 1.66%
- Taxe foncière sur le non bâti : 5.08 %
- CFE : 18.66 %

Pour un produit global attendu de 939 487 € réparti comme suit :

- Fiscalité des ménages : 425 853 € (THRS inclus)
- CFE : 513 634 €

Le budget général - l'investissement

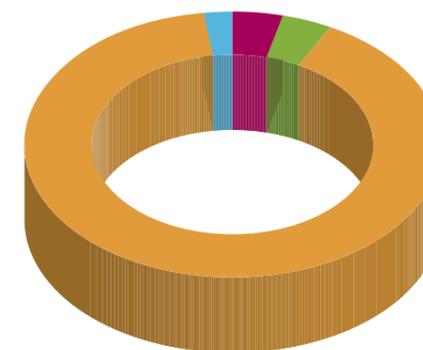
DÉPENSES
6 896 213 €

Remboursement capital des emprunts
307 384 € (4%)

Autres dépenses
572 285 € (8%)

Travaux, études en cours et à réaliser
5 998 823 € (86%)

Opérations patrimoniales
17 720 € (1%)



RECETTES
5 978 818 €

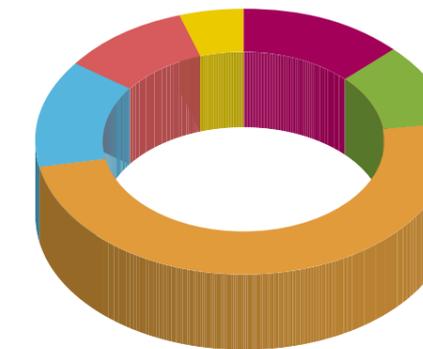
Ressources propres
504 266 € (8%)

Investissement reporté
917 580 € (15%)

Subventions
4 165 132 € (70%)

Autres recettes
373 621 € (6%)

Opérations patrimoniales
17 720 € (-%)



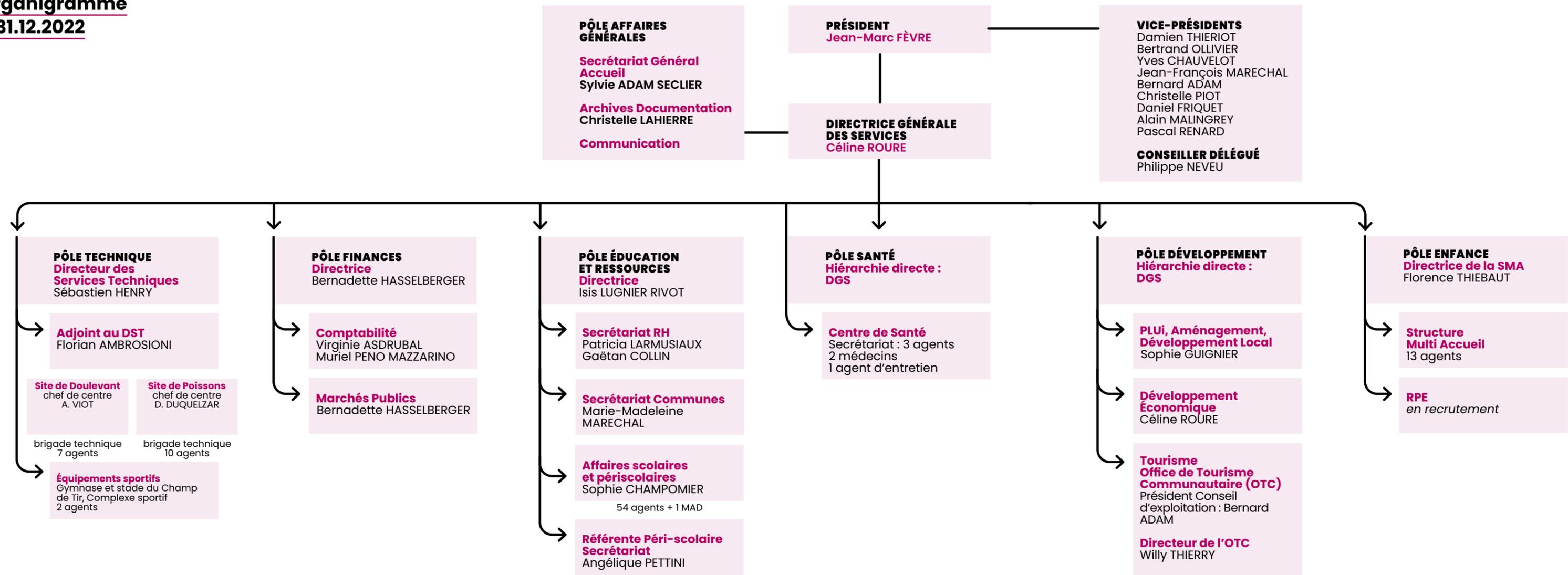
Les programmes d'investissement

La CCBJC a réalisé des investissements sur son territoire par le biais de travaux. Elle a également procédé au remboursement du capital des emprunts en cours. Les principales réalisations de l'année 2022 sont les suivantes, tous budgets confondus.

• Scolaire et périscolaire	4 228 761 €	• Archives et documentation	5 656 €
• Sport	1 892 708 €	• Aide aux associations	4 275 €
• Matériel divers	146 270 €	• Site Intranet	3 600 €
• Santé	22 458 €	• Aménagement Urbanisme	1 260 €
• Siège EPCI	14 390 €	• Remboursement d'emprunt	396 078 €
• Petite enfance	13 646 €		
• Tourisme	11 293 €		
• Économie	7 496 €		

6) LES SERVICES ET LES RESSOURCES HUMAINES

L'organigramme au 31.12.2022



Siège
de la CCBJC

6) LES SERVICES ET LES RESSOURCES HUMAINES

Le bilan

L'année 2022 est marquée par les tensions en matière de recrutement et le manque d'attractivité de la fonction publique territoriale (absence de revalorisation des grilles indiciaires, concurrence avec le secteur privé, perte d'attractivité de l'image de la fonction publique). Notre territoire est d'autant plus impacté de par sa ruralité.

• Taux d'emploi des travailleurs handicapés

10 bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 31/12/20212 soit un taux d'emploi direct de 9.35% (obligation légale de 6%)

• Absentéisme

321 jours pour accident du travail,
2 519 jours pour congé de maladie ordinaire,
405 jours pour congé de maternité,
14 jours de grossesse pathologique,
283 jours pour congé grave maladie,
277 jours pour congé de longue maladie,
242 jours pour temps partiel thérapeutique,
24 jours d'autorisation spéciale d'absence en lien avec le COVID

soit un total de 4 085 jours d'absence

• Organismes paritaires

2 séances pour le Comité Technique (CT)
et 2 séances pour le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT)

Des élections professionnelles ont eu lieu le 8 décembre 2022 pour le renouvellement des instances représentatives du personnel.

4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants étaient à pourvoir. 113 électeurs étaient concernés par ces élections.

CHIFFRES CLÉS 2022

 **142** Agents rémunérés dont **29** hommes et **113** femmes

69 Fonctionnaires

45 Contractuels sur emploi permanent

27 Contractuels sur emploi non permanent

1 Vacataire

 **3 415 498 €** de charges de personnel

103 agents formés pour un total de **1 348 h**, soit **217 jours**.
Coût global : **13 600 €**

• 114 agents permanents dont :

- 69 fonctionnaires
- 45 contractuels de droit public
- 2 arrivées par voie de mutation et 1 démission
- 2 départs en retraite
- 3 agents en disponibilités (non comptabilisés) pour convenances personnelles
- 4 agents des brigades techniques mis à disposition de la commune de Poissons pour la gestion de l'assainissement
- 1 agent mis à disposition de certaines communes membres pour le secrétariat aux communes
- 1 agent mis à disposition des communes membres demandeuses pour le service archives

• 28 agents non permanents

- 1 médecin vacataire
- 25 agents non permanents (saisonnier, occasionnel)
- 2 agents en contrat aidé de droit privé

• 5 agents hors effectifs

- 2 agents du Conseil Départemental mis à disposition de l'Office du Tourisme
- 1 agent de la Commune de Poissons mis à disposition du service périscolaire
- 2 agents du SDED 52 mis à disposition pour le service communication

ZOOM sur...

- Un portail « full web » à destination des agents de la CCBJC a été mis en place. L'objectif étant que chacun puisse avoir accès à l'ensemble de la documentation les concernant. On y trouve ainsi les délibérations relatives au personnel, règlements intérieurs, formulaires, comptes rendus des organismes paritaires, organigramme...
- En octobre 2022, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été lancé.





02

un territoire ATTRAYANT

- Aménagement du territoire **24**
- Développement économique **34**
- Développement touristique **36**



1) AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi est le document de planification qui couvre tout le territoire de la CCBJC. Il permet la construction d'une vision collective partagée autour d'un projet de territoire. Son élaboration est ainsi un gage de cohérence et de solidarité entre les 59 communes.

La prescription de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal et la définition des modalités de concertation est effective depuis le 15 décembre 2015.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pièce stratégique du document d'urbanisme, a été initié en 2021 et s'est poursuivi en 2022.

La CCBJC s'est engagée dans la phase réglementaire, ce qui donne lieu à la rédaction des règlements graphiques et du règlement écrit.

OBJECTIFS 2023

Finalisation de la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et présentation de celui-ci devant le conseil communautaire

Reprise des ateliers de travail sur la partie réglementaire

ZOOM sur...

Le Syndicat Mixte Nord Haute-Marne et les 2 intercommunalités qu'il fédère ont décidé de planifier ensemble l'élaboration du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**.

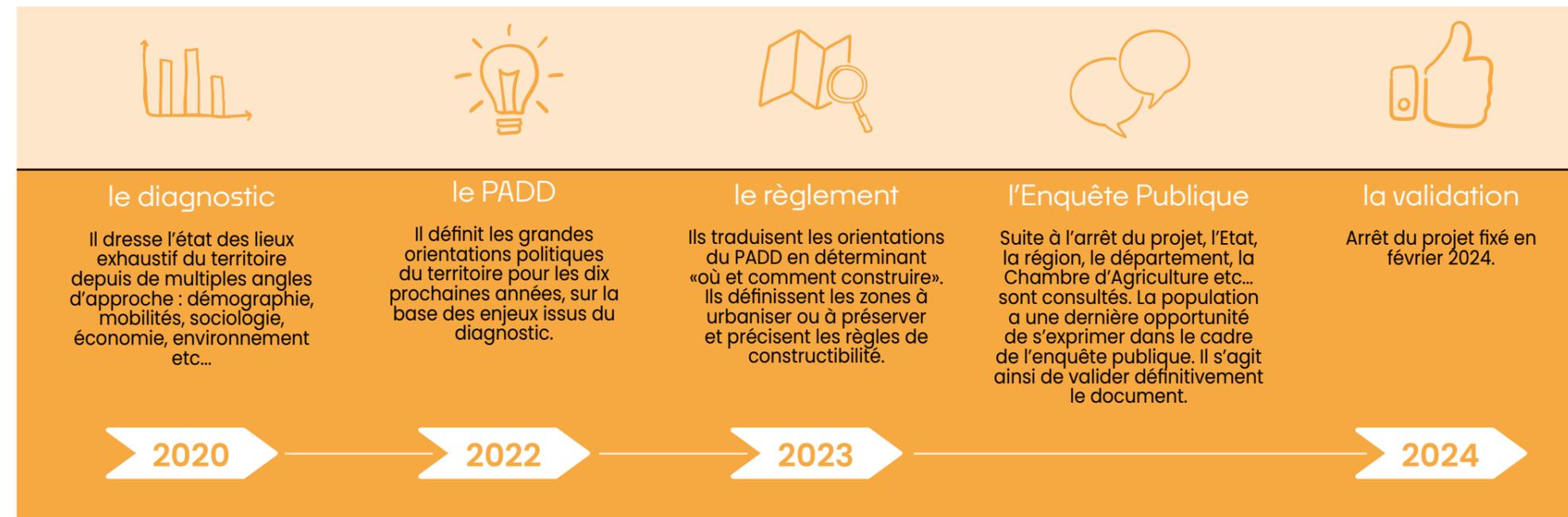
Les phases préparatoires à la rédaction du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) se sont déroulées fin 2022.

FAIT MARQUANT

Recrutement de la chargée de mission « aménagement » en septembre 2022



Les étapes de l'élaboration du PLUi



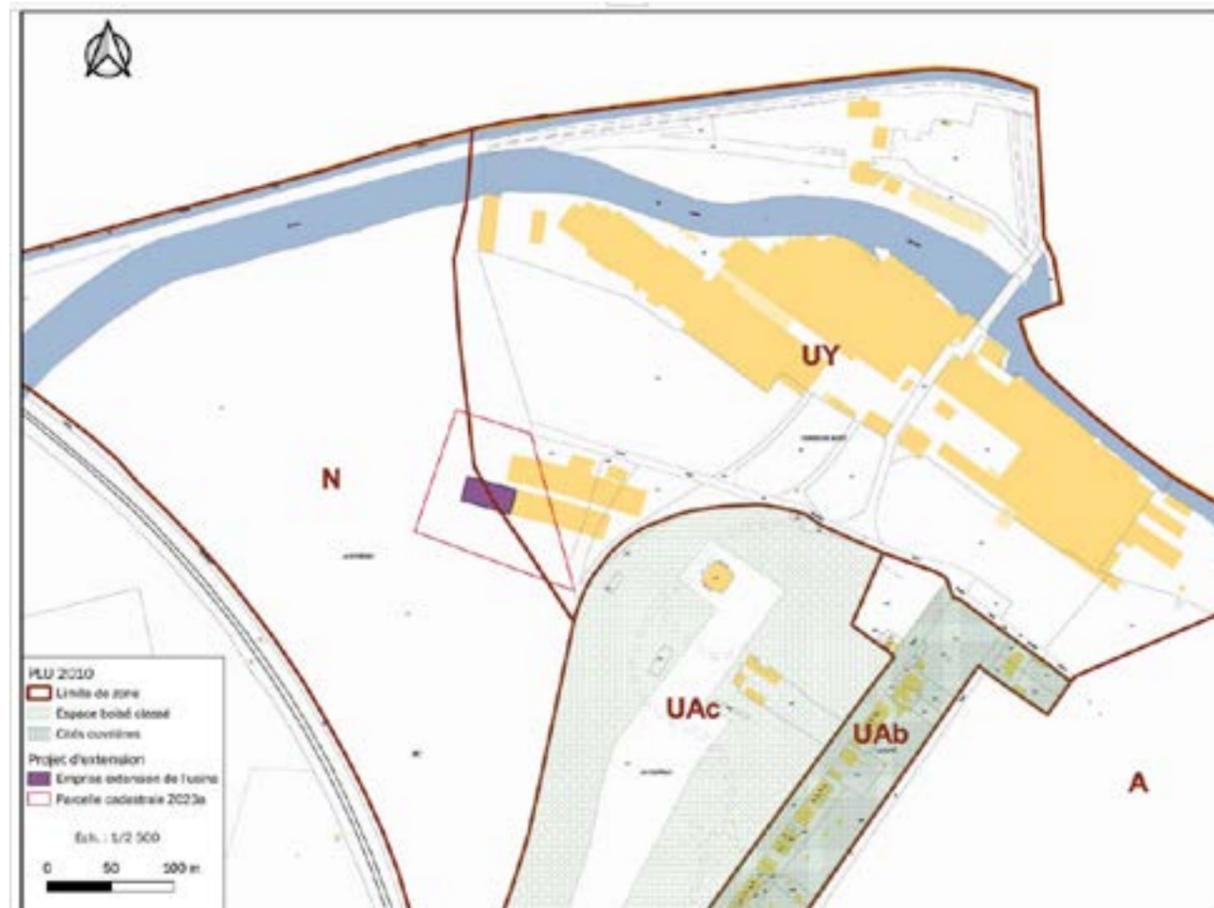
Concertation et collaboration avec les communes tout au long de la procédure

1) AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vecqueville

L'entreprise Ferry-Capitain entreprend de développer son activité sur le site de Vecqueville, avec l'extension d'un bâtiment existant, aujourd'hui dont une partie est classée en zone naturelle.

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Vecqueville a été lancée lors du conseil du 5 juillet 2022, pour étendre la zone urbaine industrielle (UY) qui permettra l'extension dudit bâtiment et également à Ferry Capitain de pouvoir accroître son développement.



Extrait du plan de zonage du PLU de Vecqueville et implantation de l'extension de l'activité de l'entreprise Ferry Capitain

Suivi et gestion du Droit de Prémption Urbain (DPU)

Le DPU permet à la collectivité d'acquies prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu.

Actuellement en l'absence de document d'urbanisme à l'échelle communautaire, le DPU ne s'exerce que pour les communes ayant un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou Plan d'Occupation des Sols (POS).

Les communes de Joinville et Vecqueville sont concernées.

Pour rappel, afin de faciliter l'exercice du DPU, il a été délégué :

- **Au Président de la Communauté de communes** pour toutes les zones d'activités économiques
- **Aux conseils municipaux** pour toutes les autres zones (qui peuvent eux-mêmes déléguer l'exercice de ce DPU aux maires)

¹ DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner

CHIFFRES CLÉS 2022

78 DIA¹ transmises par les communes à la CCBJC

72 pour la commune de Joinville
6 pour la commune de Vecqueville

0 Prémption

OBJECTIFS 2023

À compter du 1^{er} janvier 2023, toutes les collectivités et leurs groupements, sans exception doivent publier leurs documents d'urbanisme sur le portail national de l'urbanisme. Cette publicité dématérialisée des documents d'urbanisme devient la condition qui confère à l'acte son caractère exécutoire.



1) AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Élaboration du PTRTE (Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : **le contrat de relance et de transition écologique** (circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des **CRTE** sur le territoire national).

Concomitamment, la Région Grand Est a souhaité mettre en place un **Pacte de la ruralité**. Ce pacte a notamment pour objectif de maintenir et développer les activités économiques, notamment artisanales et commerciales, de services, culturelles et touristiques (délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est)

Naissance du PTRTE

De cette volonté commune sont nés les **Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Écologique – PTRTE** (accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et le 30 mars 2021 par l'État en région).

Validation du PTRTE

Le PTRTE de la CCBJC a été validé par le conseil communautaire dans sa séance de décembre 2021. Il a été officiellement signé avec l'ensemble des partenaires le 16 mars 2022 au conseil départemental de la Haute-Marne (illustration ci-dessous).



ZOOM sur...

Les PTRTE incarnent le partenariat inédit de l'État et du Conseil Régional qui coaniment la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur mesure au service des projets des territoires pour une relance durable.

Le PTRTE, signé pour la durée des mandats municipaux, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales.

Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement **renforcés par les crédits du plan de relance** lors des deux premières années.

Le PTRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : **la transition écologique et la cohésion territoriale** sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

Le but du présent pacte territorial est de mobiliser les énergies sur la concrétisation des actions prioritaires, de pouvoir les identifier clairement en consolidant leur inscription dans une **stratégie territoriale de développement, en s'inscrivant dans la durée du mandat local**.

La CCBJC a bénéficié en 2021 d'un accompagnement du Cerema pour initier ce Pacte.

OBJECTIFS 2023

A l'issue de ces travaux, et au regard des diverses démarches et réflexions déjà engagées par la collectivité, **les enjeux et ambitions suivants ont été validés pour le PTRTE de la CCBJC :**

1. Engager le territoire dans une démarche de transition écologique et énergétique
2. Conforter l'activité agricole et favoriser la diversification vers des pratiques plus durables
3. Impulser et soutenir la diversification économique du territoire
4. Renforcer l'attractivité du territoire en agissant sur le bâti et l'offre de services

1) AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le PTRTE de la CCBJC

En 2022, 56 fiches projets ont été inscrites dont :

- 14 dans l'axe 1
- 7 dans l'axe 3
- 5 dans l'axe 2
- 29 dans l'axe 4



1 Transition écologique et énergétique

Indépendance énergétique et développement des énergies alternatives

Changement climatique, sensibilisation à la transition écologique

Qualité des ressources naturelles

Structuration de l'offre de mobilités



2 Agriculture et alimentation

Attractivités des métiers de l'agriculture

Diversité des modes de production

Gouvernance et coopérations



3 Mutations économiques

Environnement favorable à l'entrepreneuriat

Dynamisme de l'économie locale, services de proximité

Transition numérique



4 Attractivité du territoire

Attractivité touristique

Offre de santé et accès au soin

Attractivité résidentielle

Accès à la culture et au sport

2) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zones d'activités communautaires

2022 est une année qui démontre un certain rebond en matière de développement économique. L'année fut riche en contacts et rendez-vous qui trouveront peut-être la réalisation au cours de l'année 2023. Une seule cession de terrain a été opérée sur le parc d'activités de la Joinchère.

Il s'agit d'une entreprise de travaux publics déjà préexistante sur le territoire qui cherchait à se développer et à développer une nouvelle activité autour de la distribution du béton. Une machine nouvelle génération permet aux professionnels et particuliers d'aller chercher leur béton réalisé sur mesure.



CHIFFRES CLÉS 2022



2 Zones d'activités pour accueillir des activités économiques



25 000 m² restant à commercialiser sur la Zone commerciale du Rongeat

32 000 m² restant à commercialiser sur le Parc d'activités de la Joinchère

Parc d'activités de la Joinchère



Parc'Innov

La CCBJC et la Communauté de Communes des Portes de Meuse ont décidé de créer un parc d'activités innovant à proximité du projet CIGEO sur les communes de Bure et Saudron.

L'objectif de ce parc est de créer un écosystème interdépartemental structurant et renforçant l'attractivité du territoire, répondant à des besoins industriels identifiés, facilitant les mutualisations et les synergies entre acteurs afin de permettre des économies d'échelle et des projets d'économie circulaire.

Ce projet est inscrit au Projet de Développement du Territoire signé entre les acteurs du territoire et la Ministre de la transition écologique en octobre 2019.

Au cours de l'année 2021, les élus départementaux, régionaux et intercommunaux se sont rassemblés pour envisager le portage de ce projet à une échelle dépassant le cadre local.

Par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2021, le Syndicat mixte PARC'INNOV était créé par la préfète de la Meuse. Son installation a été faite le 6 juillet 2022.

Le Président du Syndicat mixte est Jean-François MARECHAL, Vice-Président au développement économique à la CCBJC et également Maire de Saudron.

OBJECTIFS 2023

Poursuivre le projet de création de parc d'activités intercommunautaire sur les communes de Bure et Saudron en qualité de membre du syndicat mixte Parc'Innov.



Jean-François MARECHAL, Président du syndicat mixte et Vice-Président au développement économique à la CCBJC à gauche de Michel LOISY, Président de la Communauté de Communes des Portes de Meuse



Installation du syndicat mixte Parc'Innov le 6 juillet 2022

3) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) : habilitation du territoire du bassin de Joinville par le ministère du travail du plein emploi et de l'insertion le 28 juin 2022

Depuis le 16 décembre 2021, la CCBJC porte le projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ».

Fruit d'un travail partenarial de longue date, orchestré par l'association Nouvelle Équation, ce projet a fait l'objet d'un dépôt de candidature en fin d'année 2021, auprès du Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée.

Suite au dépôt de ce dossier, Monsieur le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion a décidé d'habiliter le territoire du Bassin de Joinville en Champagne. Un arrêté a été pris le 28 juin 2022.

Cette habilitation va permettre à la CCBJC, ainsi qu'aux acteurs locaux partenaires, de prendre part à une expérimentation nationale qui bénéficiera aux personnes privées durablement d'emploi du territoire.

Plus particulièrement, le projet TZCLD vise à démontrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée, en s'appuyant notamment sur la création d'entreprises à but d'emploi.

Ainsi, en Bassin de Joinville, deux entreprises à but d'emploi seront prochainement conventionnées afin de créer de nouveaux emplois.

Les élus de la CCBJC témoignent de leur volonté forte que ce projet constitue une

réelle opportunité pour créer des services utiles pour les habitants et les usagers du territoire. Il doit également répondre à moyen terme aux besoins de recrutements de l'économie locale.

C'est également un levier pour développer de nouvelles activités économiques, y compris dans les domaines de la transition écologique.

Le Jeudi 27 octobre 2022 est la journée qui a officialisé cette habilitation par la signature des conventions qui ont été approuvées par le fonds d'expérimentation.



Le 27 octobre 2022, tous les acteurs mobilisés autour de l'insertion et de l'emploi étaient réunis autour de Mme le Préfet de Haute-Marne, à la salle des fêtes de Saint-Urbain Maconcourt pour officialiser les conventions de partenariats.

FAITS MARQUANTS



Le 22 février 2022, signature de la convention d'objectifs qui lie Nouvelle Équation à la CCBJC pour l'animation et le suivi du dispositif TZCLD. La CCBJC finance quasiment le poste de chef de projet via sa subvention à hauteur de 35 000 €.

CHIFFRES CLÉS 2022

Financement de l'association à hauteur de **35 000 €** par la CCBJC

2 réunions du comité Local pour l'Emploi (CLE)

Environ **850** Personnes Privées Durablement d'Emploi (PPDE) sur le territoire du Bassin de Joinville ; dont environ 10% est non inscrit à Pôle Emploi.

19.9 % taux de pauvreté sur le bassin de Joinville (INSEE)

15.9 % taux de chômage sur le bassin de Joinville

27 % taux de pauvreté sur la commune de Joinville

ZOOM sur...

«Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi».

C'est en partant de ce principe énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946, que le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée a été imaginé et élaboré.

L'expérimentation a pour objectif de démontrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, de mobiliser l'ensemble des acteurs dans une dynamique de coopération au service du droit à l'emploi.

OBJECTIFS 2023

Créer 2 Entreprises à But d'Emploi (EBE). Une entreprise à but d'emploi (EBE) est une entreprise de l'économie sociale et solidaire, conventionnée par le territoire sur lequel elle est implantée et le Fonds d'expérimentation. Cette entreprise a pour fonction première de produire des emplois supplémentaires manquants sur le territoire.

3) DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'office de Tourisme communautaire

L'office de Tourisme Communautaire (OTC) sous statut de régie autonome sous forme de Service Public Administratif (SPA) est créé depuis le 1^{er} janvier 2019.

Il a pris la succession de l'Office de Tourisme sous statut associatif implanté depuis plusieurs années sur Joinville.

Depuis cette date un partenariat a été conclu avec le conseil départemental de Haute-Marne pour la gestion du Château du Grand Jardin à Joinville.

L'OTC est installé au sein du Château en assure la gestion et la promotion touristique. Le département, lui, conserve la programmation culturelle qui y est rattachée et organise ainsi aux côtés d'ARTS VIVANTS 52 des spectacles au sein du Château.



FAITS MARQUANTS

L'OTC a été dissous au 31 décembre 2022. La CCBJC a fait le choix de déléguer la compétence « promotion du tourisme » à l'agence d'attractivité créée sous forme de Société Publique Locale (SPL). Dans l'attente de sa création, la CCBJC a adhéré au cours de l'année 2022 à l'association de préfiguration.



ZOOM sur...

L'Agence d'Attractivité de la Haute-Marne regroupera au sein d'une seule entité toutes les activités du tourisme et d'attractivité de la Haute-Marne. L'association de préfiguration de cette structure permettra de travailler sur les modalités d'une création d'une société publique locale (SPL).



CHIFFRES CLÉS 2022



15 536 visiteurs au Château du Grand Jardin

4 109 visiteurs les dimanches

2 262 visiteurs étrangers

2 099 entrées lors des spectacles de l'été

2 186 entrées aux "Apéros du Jeudi" sur 7 dates (310 participants par Apéro)

408 visiteurs lors des RDV au Jardin

679 visiteurs lors des journées européennes du patrimoine



CHIFFRES CLÉS 2022



407 locations de pédalos Pour 1 424 personnes de juin à août



CHIFFRES CLÉS 2022



66 017 € de recettes globales encaissées liées aux entrées du Château du Grand Jardin, dont :

41 183 € entrées

24 834 € bar et boutique



Château du Grand Jardin - Les apéros du jeudi



03

un territoire DURABLE

Les déchets	40
SPANC	43
GEMAPI	44

1) LES DÉCHETS MÉNAGERS

Le SMICTOM Nord

La Communauté de Communes a décidé de déléguer sa compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » au SMICTOM Nord Haute-Marne (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères).

Le Service est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).



Tonnages et performances



Apport volontaire

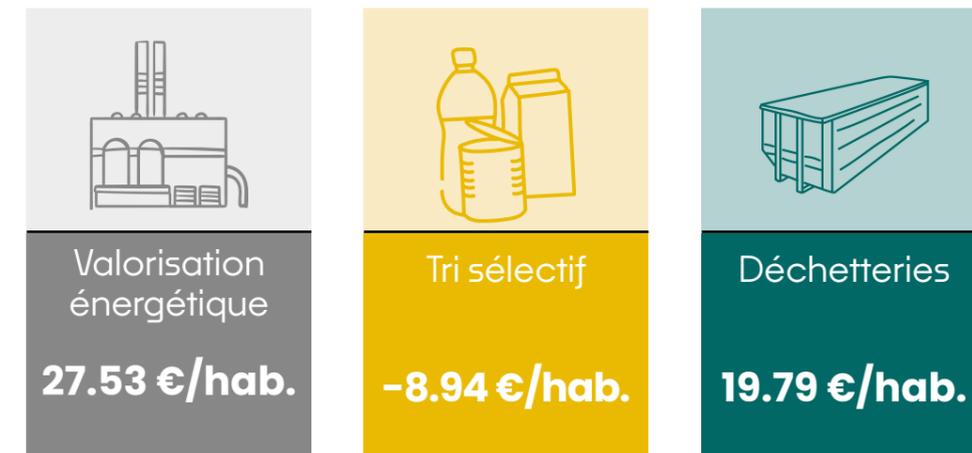


Les communes de Mertrud, Flammerécourt, Baudrecourt, Courcelles-sur-Blaise et les quartiers Champ de Tir et Genevroye de Joinville ont mis en place un dispositif d'apport volontaire.

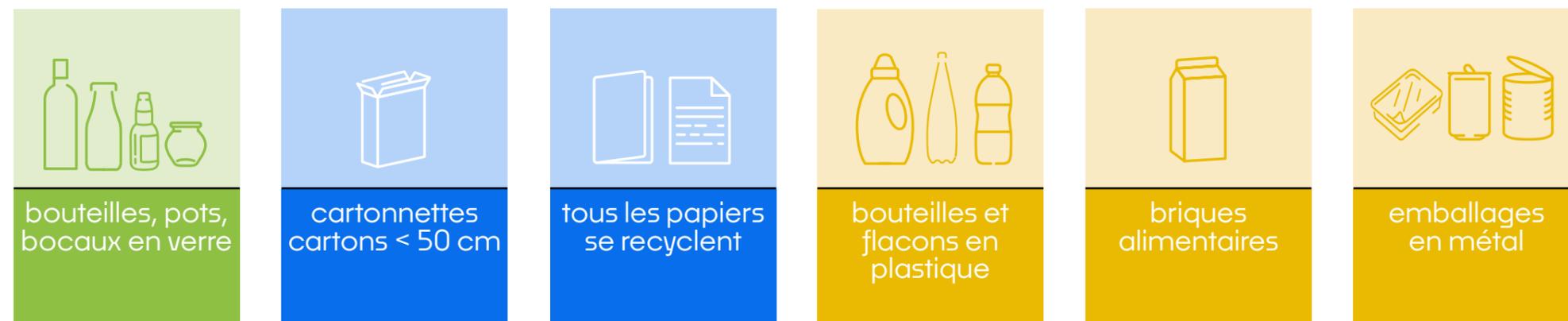
Coûts de collecte



Coûts de traitement



Consignes de tri



à déposer dans **la borne à verre**

à déposer dans **la borne, le bac ou le sac bleu**

à déposer dans **la borne, le bac ou le sac jaune**

1) LES DÉCHETS MÉNAGERS

CHIFFRES CLÉS 2022

1 009 135 € produit de la TEOM

11.60 % taux de la TEOM de Joinville et des communes membres (hors apport volontaire)

8.30 % taux de la TEOM pour les communes en apport volontaire

940 458 € de contribution au SMICTOM Nord soit 74 €/hab.

FAITS MARQUANTS

Le marché de collecte a été attribué au 1er janvier 2022 à la société ECT Collecte. Quelques tournées ont été optimisées, engendrant des modifications de jours de collecte de certaines communes.

OBJECTIFS 2023

Le SMICTOM Nord relaye la campagne de communication, lancée par le SDED 52 auprès des habitants du territoire de la CCBCJ, sur le "tri devient plus simple" avec la mise en place des extensions de consignes de tri au 1^{er} janvier 2023.



ZOOM sur...

Les bonnes performances de tri de tous les habitants de la CCBJC permettent au SMICTOM Nord de percevoir une recette (proratisée à l'échelle du territoire) de **347 175 €** (soutien et vente de matériaux). Cette recette est déduite de la facture globale d'ordures ménagères.

2) SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le SPANC est un service public local chargé de :

- **Conseiller et accompagner les particuliers** dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.
- **Contrôler les installations d'assainissement non collectif.**

Les compétences du SPANC comprennent le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités, le contrôle diagnostic de l'existant et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants.

Les compétences facultatives sont l'entretien et la réhabilitation. Celles-ci restent de la compétence des communes membres. Le SPANC assiste celles-ci dans leurs opérations de travaux groupées.

FAITS MARQUANTS

Depuis l'année 2018, des « opérations groupées » ont été réalisées par les communes (compétence en dehors du champ d'action de la CCBJC).

Cela consiste à rénover les installations d'assainissement non collectif de chaque particulier désireux de se mettre en conformité.

Dans le cadre de ces opérations, le SPANC de la CCBJC **veille à la bonne conception** du projet, **participe aux réunions** de chantier et **contrôle le bon fonctionnement** des installations.

En 2022, deux opérations ont été suivies par le SPANC de la CCBJC. Elles concernent les communes d'EFFINCOURT (35 dossiers) et CIRFONTAINES EN ORNOIS (43 dossiers). Les opérations devraient se terminer en 2023.

A la fin de l'année 2022, les diagnostics à la parcelle ont été amorcés pour PANSEY et SAILLY, dont les travaux devraient débuter en 2023.

CHIFFRES CLÉS 2022

44 contrôles d'installations d'assainissement réalisés dans le cadre de vente de biens immobiliers

16 dossiers de conception d'installations neuves réalisés

OBJECTIFS 2023

- **Validation du règlement** de service du SPANC
- Réflexion autour de réalisation des **contrôles réguliers des installations** selon le règlement de service
- **Finalisation de deux opérations groupées** sur les communes d'Effincourt et Cirfontaines en ornois.
- **Démarrage des travaux** pour les communes de Pansey et Sailly dont les études chez chaque particulier seront terminées et les installations définies.

3) GEMAPI

Les syndicats

La Communauté de Communes a décidé de déléguer sa compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) » à deux syndicats :

- **Le SMBMA** (Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents) pour les parties Marne et Blaise
- **Le SMABV** (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire) pour la partie Voire

Pour la Saulx, à l'Est du territoire, aucun syndicat n'existe. La compétence est exercée en régie directe. En 2022, la CCBJC a poursuivi les travaux de gestion des atterrissements à Effincourt et Pansey.

OBJECTIFS 2023

Projet de création d'un parcours pédagogique sur le Rongeant à Poissons (pour réalisation en 2023)

Travaux de restauration du lit du Ceffondet en 2023

Étude de gouvernance à engager pour organiser un syndicat à l'échelle du bassin versant de la Saulx.

CHIFFRES CLÉS 2022

€ **36 372 €** de recettes GEMAPI

38 895 € de contributions aux 2 syndicats

Opérations réalisées sur le territoire de la CCBJC par le Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents (SMBMA) :

- Enlèvement d'embâcles aux ponts, ouvrages divers : près de 30 interventions ont été réalisées.
- Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) de Donjeux à Perthes sur les Zones d'Expansion de Crues.
- Recensement de zones humides.
- Restauration entreprise pour favoriser la continuité écologique sur deux ouvrages avec un effacement et un aménagement par rivière de contournement sur la

commune de Poissons, sur le Rongeant, terminé en 2023.

- Pêche électrique sur la Pisancelle (3 stations).
- Plantation de ripisylve sur la Pisancelle à Poissons (en régie).
- Plantation de ripisylve sur le Ru du Sombreuil à Fronville (en régie).
- Etude sur le bassin versant de la Maronne (2 communes de la CCBJC).
- Animations pour aménagement des ouvrages hydrauliques à Noncourt sur le Rongeant sur le Tarnier et sur les ouvrages du camping de Thonnance les Moulins.
- Etablissement du projet de renaturation du Tarnier à Sailly et Noncourt.
- Recensement des ouvrages hydrauliques de type «digue».
- Restauration de la ripisylve sur la Blaise et le Blaiseron.

Opération réalisée sur le territoire de la CCBJC par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire (SMABV) :

- Réhabilitation du mur de soutènement de la RD198 et restauration de l'hydromorphologie du Ceffondet dans la traversée de Trémilly

Dans le cadre de ses missions GEMAPI, le SMABV a été contacté par le Conseil départemental de Haute-Marne, à travers son pôle technique de Joinville pour réhabiliter le mur soutenant la RD198 dans la Commune de Trémilly.

Le passage du Ceffondet le long des soubassements du mur a entraîné son effritement en plusieurs points sur une longueur de 500 mètres, menaçant l'intégrité de l'ouvrage et la stabilité de la route qu'il maintient.

Le Conseil départemental de Haute-Marne a sollicité l'avis du SMABV en organisant une visite du site en 2018. Au cours de cette réunion, le CD52 et SMABV se sont accordés sur le fait que de simples travaux de maçonnerie ne solutionneraient pas la problématique d'érosion des soubassements du mur.

Ainsi, le SMABV propose de mener un projet de création d'un lit d'étiage qui viendrait recentrer les écoulements dans le lit actuellement surélevé du Ceffondet et les éloigner des soubassements du mur.

Cette solution, en plus de résoudre à long terme la problématique d'érosion du mur, est l'occasion de restaurer l'hydromorphologie de l'un des rares tronçons du Ceffondet restant en eau toute l'année.

Les dossiers de travaux et d'autorisation ont été montés en commun et regroupent les travaux de réhabilitation du mur pris en charge par le CD52 et la restauration du lit du Ceffondet pris en charge par le SMABV.

Le dossier loi sur l'eau a été déposé le 1^{er} décembre 2022, après accord de la méthode par les architectes des bâtiments de France (le Château de Trémilly étant classé).

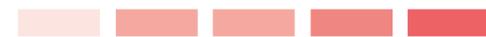
Le projet a pour double fonctions de restaurer le fonctionnement hydrodynamique du Ceffondet et d'empêcher l'érosion du soubassement du mur soutenant la RD198. Il apportera également une plus-value esthétique et paysagère dans le centre du village. Aux vues du linéaire important les travaux seront réalisés sur trois années.



Plan de situation



Altérations visibles du mur de soutènement de la RD198



04

un territoire SOLIDAIRE

Santé	48
Enfance - Jeunesse	51
Petite enfance	56

1) SANTÉ

Le Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé (CLS) du Bassin de Joinville fut le 1^{er} signé sur le département de la Haute-Marne.

Le 1^{er} Contrat Local de Santé a été signé initialement pour une durée de 3 ans (2017/2019), puis prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.

Le CLS deuxième génération a été signé le 5 juillet 2022.

Signature du CLS le 5 juillet 2022



CHIFFRES CLÉS 2022



4 axes stratégiques

24 actions dont :
1 action de coordination
1 action de communication

1 groupe de travail autour des acteurs de la parentalité.
Cet atelier regroupe les principaux acteurs autour de la parentalité la PMI, la CAF, MSA, la CCBJC pour ses structures de petite enfance, le CH de Saint-Dizier

OBJECTIFS 2023

- Poursuite des actions engagées
- Mise en réseau des acteurs autour de la parentalité
- Actions grand public à développer
- Communication portée par la CCBJC, brochure spécifique à mettre à disposition de l'ensemble de la population
- Préparation d'un avenant en 2023 pour permettre l'intégration de nouvelles actions

FAITS MARQUANTS

Sur les 22 actions au 31/12/2022, 4 étaient terminées, 12 étaient démarrées et 6 n'avaient pas encore débuté.

Au 31 /12/2022, 72 % des actions étaient donc démarrées.

La maison de santé pluriprofessionnelle de Joinville

L'année 2022 marquera le 3^{ème} anniversaire de l'ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Joinville (ouverture avril 2019)

Maison de santé pluriprofessionnelle de Joinville



FAITS MARQUANTS

- Départ de deux médecins
- Arrivée d'une jeune médecin
- Une journée autour du diabète et les maladies cardiovasculaires (juillet 2022)

CHIFFRES CLÉS 2022



24 professionnels au sein de la MSP

Des professions «hors murs» qui adhèrent au projet professionnel de santé

OBJECTIFS 2023

- Renforcer l'offre de santé (nouveaux médecins et autres professionnels)
- Accroître les permanences au sein de la MSP dans le cadre du CLS (Addictions France et Pos'Ado, maison des adolescents)

1) SANTÉ

Le Centre de Santé de Doulevant-le-Château

Le Centre de Santé de Doulevant-le-Château fut le 1^{er} créé en Champagne-Ardenne en 2012. Doté d'un médecin salarié et d'un seul médecin vacataire en 2022, le centre de santé rayonne bien au-delà des limites administratives de la CCBJC.



FAITS MARQUANTS

Pas de nouveau médecin en 2022



OBJECTIFS 2023

Renforcer les moyens humains et rechercher des nouveaux médecins (salariés ou vacataires)



CHIFFRES CLÉS 2022



2 secrétaires médicales réparties sur des plages horaires journalières de 9h

1 médecin salarié

1 médecin vacataire



48 h / semaine d'ouverture de 8h à 19h du lundi au samedi de janvier à juillet 2022. Fermeture des samedis depuis août 2022.



4 000 patients

11 763 actes réalisés pour un montant de plus de 336 000€



Maison de santé de Doulevant-le-Château

2) ENFANCE - JEUNESSE

Compétences scolaire et périscolaire

Principaux événements de 2022

Au 1^{er} septembre 2022 c'est un total de 9 écoles comptant 895 enfants sur le territoire.

L'ouverture du groupe scolaire Diderot à Joinville réunit les écoles Diderot/Mermoz et Thonnance-les-Joinville avec 242 élèves à la rentrée de septembre 2022, répartis en 9 classes élémentaires et 5 classes maternelles.

La cité scolaire (collège et groupe scolaire) a été inaugurée le 10 octobre 2022.

Les sorties scolaires ont repris en 2022 (cycles piscine, cinéma).

11 nouveaux Vidéo Projecteurs Interactifs, 11 ordinateurs et 3 classes mobiles (meuble roulant composé d'ordinateurs portables ou tablettes) ont été livrés dans les écoles ciblées par le plan de relance numérique.

Des marchés de Noël sont organisés au sein de certaines écoles. Pour Noël 2022, la CCBJC a offert aux enfants un livre et un sachet de chocolats, remis à chacun par M. MALINGREY, Vice-Président aux affaires

scolaires et périscolaires lors d'une visite avant les vacances de Noël.

Quelques interventions techniques ont été réalisées dans les écoles. Au total, 495 heures ont été effectuées par les services techniques de la CCBJC.

Une première phase de travaux de réfection de l'école maternelle de Doulevant-le-Château a été effectuée en février 2022 (la phase 2 est prévue en juillet 2023).

Cette 1^{ère} phase a été suivie par une campagne de contrôle de la qualité de l'air effectuée par un laboratoire indépendant en 2 phases (en chauffe et hors chauffe). Les résultats ont révélé des taux conformes aux normes en vigueur.

Une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ainsi qu'une formation en collaboration avec la Maison de la Nutrition dont la thématique est «Nutrition et Sensorialité» ont été dispensées à destination des agents d'encadrement de cantine et restauration. Cette dernière est pleinement liée au CLS porté par la CCBJC.



Distribution de livres à Noël



Marché de Noël à l'École de Donjeux

2) ENFANCE - JEUNESSE

CHIFFRES CLÉS 2022

 **9** écoles dont 8 sites avec services périscolaires (cantine et garderie)

 **645 h** de travaux effectués par les brigades techniques de la CCBJC sur l'ensemble des écoles

 **55** agents au service des écoles (35 pour l'encadrement de la cantine, 19 pour l'entretien et 15 ATSEM)

37 722 créneaux d'accueils d'enfants sur les services de garderie facturés 32 695 €

 **895** écoliers

 **26 850 €** de fournitures scolaires pour les enfants du territoire

 **64 924** repas servis sur l'année dans les cantines scolaires, facturés aux familles 4 €/repas, tandis que la CCBJC a un reste à charge de 5.07 €/repas.

 **6 722 €** de subventions versées au titre des sorties scolaires

OBJECTIFS 2023

Élaboration du programme de maîtrise d'œuvre relatif à la construction du groupe scolaire de Doulevant-le-Château.

Activités en garderie
Jean de Joinville



Nouveaux outils numériques à l'école maternelle de Doulevant-le-Château



Couloir d'accès école maternelle du groupe scolaire Diderot à Joinville

2) ENFANCE - JEUNESSE

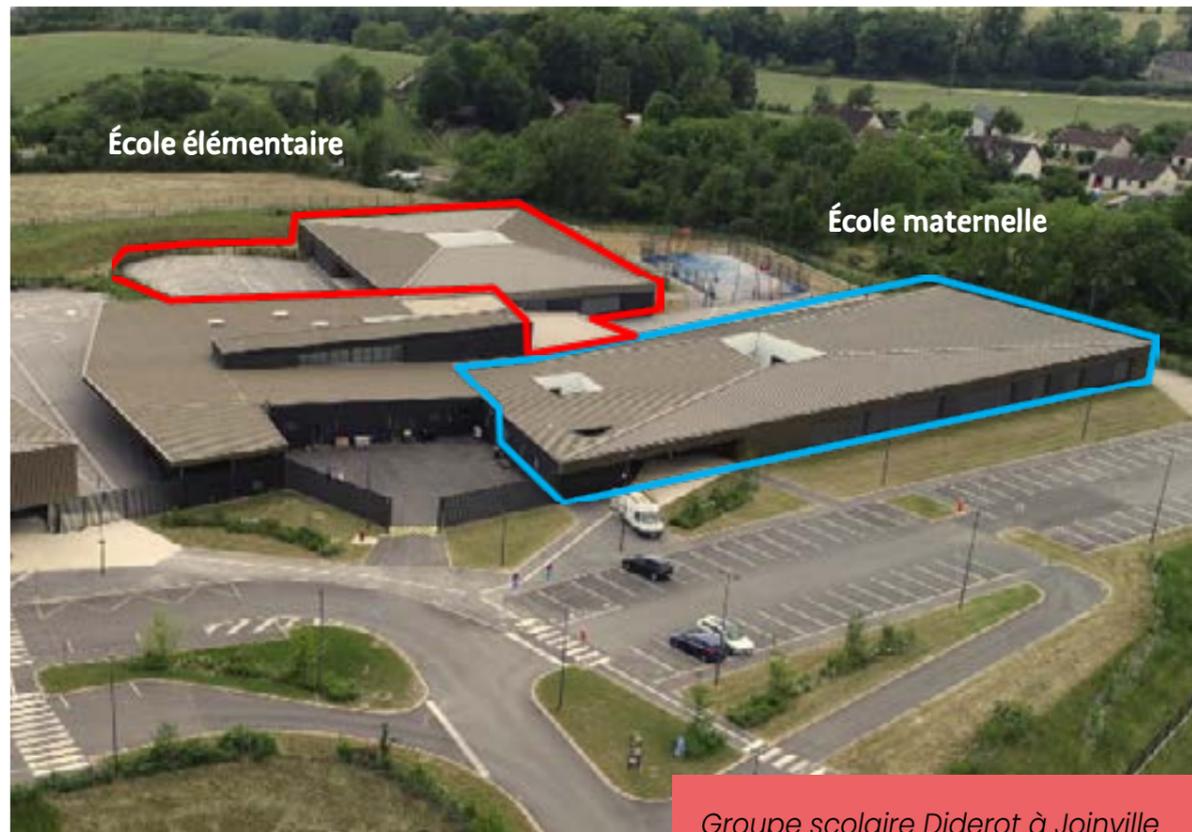
Le groupe scolaire Diderot de Joinville

La construction du nouveau groupe scolaire à Joinville implanté sur le terrain situé à l'arrière du collège Joseph CRESSOT poursuit le programme engagé avec le Conseil Départemental de la Haute-Marne avec son ouverture à la rentrée de septembre 2022.

Les travaux ayant débuté en novembre 2019 ont permis dans un premier temps la livraison du nouveau collège et du pôle de restauration scolaire pour le Conseil Départemental en avril 2022.

A l'issue de l'achèvement général des travaux, la Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne a déménagé les locaux des anciennes écoles Diderot/Mermoz à Joinville ainsi que les écoles élémentaire et maternelle de Thonnance-les-Joinville avec les services techniques et scolaires de la collectivité.

La nouvelle équipe éducative ayant investi les nouveaux locaux à la fin du mois d'août 2022 a pu finaliser la mise en place du matériel afin de pouvoir accueillir 250 élèves répartis dans les 15 différentes salles de classes du nouvel établissement.



CHIFFRES CLÉS 2022



Accueil journalier

15
enfants en gardeir
(matin et soir)

230
élèves
(effectif global)

120
repas journaliers
servis chaque jour

Données recensées
entre septembre et
décembre 2022



École maternelle

750 m²
pour 100 élèves

4
salles de classes
de 70 m²

850 m²
de cour de récréation

250 m²
de préau

L'école dispose aussi de
salles de repos, sanitaires
et salle d'activité



École élémentaire

925 m²
pour 200 élèves

11
salles de classes
de 50 à 60 m²

950 m²
de cour de récréation

230 m²
de préau

L'école dispose aussi
de salles de propreté et
d'activité



Locaux de service

600 m²
de locaux communs
comprenant :

230 m²
locaux administratifs

175 m²
de salles polyvalentes

100 m²
de bibliothèque

90 m²
locaux techniques



Terrain multisport

400 m²
de terrain construit
entre les écoles
élémentaire et
maternelle

2) PETITE ENFANCE

Multi-Accueil VALL'AGE TENDRE

Le multi-accueil passe au vert

Afin d'améliorer la qualité de vie au multi-accueil et d'offrir un environnement plus sain aux enfants accueillis, l'équipe réfléchit à de nouvelles pratiques « éco-responsables ».

Les parents ont abandonné les surchaussures en plastique pour adopter celles en tissu. Le ménage et la désinfection des surfaces se fait avec de l'eau ozonée, un produit naturel sans risque pour les enfants et pour le personnel qui l'utilise.

De plus en plus d'activités sont organisés avec des matériaux de récupération : les cartons de toute sorte, les couvercles, les bouteilles, les boites alimentaires... sont recyclés, bricolés, transformés en nouveaux jeux

Une partie des espaces extérieurs est entretenue par une équipe... de chèvres pour le plus grand bonheur des enfants qui ne se lassent pas d'aller leur rendre visite et de leur apporter de temps à autre de petits encas qui améliorent leur quotidien.



Un jardin d'éveil

Semer, planter, retirer les herbes folles, gratter et toucher la terre, regarder pousser les fleurs et les arroser... autant d'activités qui passionnent les tout-petits. En été, quel plaisir d'aller picorer dans les fraises, de goûter des tomates, de sentir le basilic et le romarin !

Au fil des années, le jardin de la crèche s'est agrandi, les papy jardiniers ont apporté des plants, l'équipe a trouvé de nouvelles idées pour l'agrémenter : un hôtel à insectes, des galets décorés, un composteur... et pour plus tard : un parcours sensoriel, un épouvantail, un récupérateur d'eau...

Des cycles d'activités sports et bien-être (baby gym, massages bébés, bay yoga) pour les enfants de moins de trois ans accompagnés de leurs parents, ont été mis en place.

CHIFFRES CLÉS 2022

 **13** salariés et **1** remplaçant à temps partiel

78 enfants accueillis

69 familles domiciliées sur **22** communes

 **45 595 h** facturées aux familles

 **1.45 €** de participation moyenne des familles

12.08 € de prix de revient horaire

544 707 € de budget annuel avec **146 028 €** de reste à charge de la CCBJC

OBJECTIFS 2023

Lancer les travaux pour l'aménagement de la micro-crèche et du Relais Petite Enfance (RPE) à Thonnance-les-Joinville



2) PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance (RPE)

L'activité des assistants-maternels

Monenfant.fr

Devenu le portail de référence pour la petite enfance depuis le 1er septembre 2021, monenfant.fr est le site de la Caf qui simplifie les inscriptions pour les assistants maternels, lorsqu'ils souhaitent notifier leurs disponibilités.

Néanmoins, pour celles et ceux qui ont besoin d'être accompagnés, l'animatrice reste disponible en entretien individuel ou par téléphone pour effectuer cette démarche simple, rapide et gratuite.

OBJECTIFS 2023

- Augmenter le nombre d'assistantes maternelles sur le territoire
- Déménager le RPE à Thonnance-lès-Joinville en 2023 dans les anciens locaux de l'école maternelle, fermée à l'ouverture du groupe Diderot à la rentrée scolaire 2022/2023



CHIFFRES CLÉS 2022



1 Relais Petite Enfance (RPE)

59 communes couvertes par le RPE

1 Maison Assistants-Maternels (MAM)



81 assistantes maternelles agréées PMI dont 57 en activité et 17 en CTA



20 rendez-vous en présentiel avec des assistants-maternels

118 rendez-vous en présentiel avec les parents



83 demandes d'informations pour les familles

33 animations d'éveil proposées à 12 assistants-maternels et 21 enfants

Promouvoir le métier d'assistant-maternel

Le métier d'assistant-maternel reste en perte de vitesse et pour pallier cette diminution, le RPE valorise le métier d'assistant-maternel et met en valeur l'accueil individuel des enfants âgés de 0 à 6 ans.

Un groupe de parole et d'échanges, 3 réunions thématiques, 2 réunions d'informations collectives ont également eu lieu en présence de 14 assistants-maternels.

Temps collectifs et ateliers d'éveil

Depuis novembre 2022, l'espace Vallage, le multi-accueil, le RPE Vall'Age Tendre et le service sports et jeunesse, ont mis en mouvement «les enfants âgés de 0 à 3 ans» lors de l'atelier Baby Sport au Complexe sportif Fair-Play de Joinville.

Promouvoir l'activité physique du jeune enfant est importante tant au niveau de sa motricité globale que pour son développement social et affectif. Favoriser son autonomie et sa socialisation, permettra de préparer l'enfant en douceur à la collectivité et à l'école pour les plus âgés. Ce nouveau projet s'est ouvert à la «Parentalité», en permettant aux familles, de passer un moment privilégié avec leur enfant, et a permis mais aux assistants-maternels de sortir de leur quotidien et de découvrir l'enfant qu'elle garde dans un nouvel environnement.

Le 19 juillet 2022, le RPE a permis à 11 enfants accompagnés de 5 assistants-maternels, d'explorer d'autres lieux et de découvrir des animaux de la ferme l'Agricultur'elle spécialisée dans l'élevage de chèvres Angora et de poneys Shetland mais aussi dans la fabrication de mohair.





05

un territoire **DYNAMIQUE**

Les équipements intercommunaux **62**

L'information et
la communication **68**

Les brigades techniques **70**

1) LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Les bâtiments

La Communauté de Communes gère et entretient plusieurs bâtiments intercommunaux au 31.12.2022 :

- 9 écoles
- 1 bâtiment à vocation économique et sportive
- 1 gymnase
- 1 stade
- 1 complexe sportif depuis son ouverture au 1er mars 2022
- 1 centre de santé
- 1 crèche
- 1 salle multi activités
- 1 salle des fêtes
- 1 piste cyclable
- 1 Maison de Santé pluriprofessionnelle
- 2 haltes camping-car et halte fluviale
- 3 chaufferies bois

OBJECTIFS 2023

Poursuivre la réalisation des 2 terrains de tennis couverts pour une ouverture début 2023.

FAITS MARQUANTS

Ouverture au public du complexe sportif intercommunal FAIR-PLAY le 12 mars 2022. L'inauguration officielle a eu lieu le 7 mai 2022 en présence du champion du monde de judo David DOUILLET et du champion du monde local de boxe Jean-Maurice CHANET.

Les travaux menés pour la construction de 2 terrains de tennis couverts ont permis de pouvoir intégrer deux associations de tennis en octobre 2022.

Inauguration du complexe sportif intercommunal FAIR-PLAY le samedi 7 mai 2022



CHIFFRES CLÉS 2022

980 h par les brigades de Doulevant le Château pour la CCBJC dont 390 h sur la zone d'activité et 195 h dans les écoles

840 h par les brigades de Poissons pour la CCBJC dont 112 h sur la zone de la JOinchère et 450 h dans les écoles

528 h pour la tonte des zones de la Joinchère, du Rongean et de Rupt, entretenues par les ateliers de l'Héronne

Les équipements sportifs

La Communauté de Communes gère plusieurs équipements sportifs sur son territoire :

- Le **gymnase du Champ de Tir**, seul gymnase intercommunal réhabilité au cours du dernier mandat
- La **salle d'entraînement pour l'association d'escrime handisports Les Mousquetaires**
- Le **stade du Champ de Tir** comprenant un terrain de football et une piste d'athlétisme
- Le **complexe sportif intercommunal FAIR-PLAY** depuis le mois de mars 2022
- Les **tennis couverts**, ouverts depuis le mois d'octobre 2022

OBJECTIFS 2023

Accroître la fréquentation des infrastructures et permettre aux clubs de développer leurs activités.

CHIFFRES CLÉS 2022

8 tontes pour le stade du Champ de Tir

Gymnase du Champ de Tir



Salle d'escrime handisports



Stade du Champ de Tir



Complexe sportif FAIR-PLAY



Terrains de tennis couverts



1) LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Le complexe intercommunal sportif FAIR-PLAY

Le complexe intercommunal sportif FAIR-PLAY a pu ouvrir ses portes au public le 12 mars 2022 avec le déroulement d'un match de HANDBALL.

Avec Fair-Play, l'ambition de la CCBJC est de répondre aux besoins existants en termes de pratique sportive.

Aujourd'hui, la structure propose une multitude d'offres pour permettre à un maximum d'habitants du territoire de pratiquer un ou plusieurs sports dans de bonnes conditions et au plus proche de chez eux.

Un nouvel outil qui fait aussi le bonheur des clubs sportifs et apporte une nouvelle dynamique à notre territoire !

L'inauguration officielle organisée le 7 mai 2022 en présence du champion du monde de judo David DOUILLET qui a pu fouler le tatami flambant neuf aux côtés de jeunes judokas du territoire.

Le champion d'Europe local de boxe Jean-Maurice CHANET a pu également participer à cette inauguration et visiter la nouvelle salle de boxe.

David Douillet en compagnie de 2 jeunes du club de Judo de Joinville



ZOOM sur...

Le complexe FAIR-PLAY est destiné aux clubs sportifs, associations et scolaires.

Peuvent être pratiqués l'ensemble des sports collectifs (handball, futsal, volley-ball...), les sports d'arts martiaux et de combat (judo, taïso, qi qong, boxe, etc.), les sports de raquette et autres (badminton, squash, musculation, escalade).

Les compétitions de danses, de gymnastique et de sports collectifs peuvent se dérouler dans la salle multisports aux normes régionales (44x22 mètres) avec une capacité de 250 places en gradins.

Un parking mutualisé propose 120 places aux abords directs du complexe sportif intercommunal.

Un logement de 120 m² est également prévu pour le gardien.

Mur d'escalade du complexe sportif intercommunal FAIR-PLAY



1) LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Salle de squash



Salle de boxe



Le complexe a accueilli la finale nationale de volley-ball UNSS du 18 au 20 mai 2022. La proximité du gymnase du champ de tir a permis de pouvoir recevoir l'ensemble des équipes venues de toute la France.

CHIFFRES CLÉS

 **3 500 m²**

- de surface (longueur 84 m, largeur 43m)
- Salle de compétitions de 1 000 m²
- Dojo de 310 m²
- Salle de boxe de 170 m²
- Salle de musculation de 70 m²
- Salle de danse de 165 m²
- Salle de squash de 62 m²
- Salle d'activités de 165 m²

8 163 heures

- d'ouverture du complexe dont :
- 4 000 heures occupées par les associations
- 3 200 heures par le collège
- 120 heures pour l'UNSS

Accueil de la finale nationale de volley-ball



2) L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

La communication

La CCBJC est dépourvue de service communication. Cette compétence est ainsi assumée par chacun des services dans les domaines qui leurs sont propres. Nous avons depuis 2021 un partenariat avec le SDED 52.

La collectivité est présente sur Internet à l'adresse www.ccbjc.fr

Une page Facebook a été créée en janvier 2018 pour venir en complément du site internet. Elle a pour objectif de donner des informations aux habitants du territoire, mais peut rayonner au-delà pour ceux qui sont abonnés.

Les audiences sont les plus importantes sur les communes de Joinville, Thonnance-les-Joinville, Poissons, Saint-Dizier et Saint-Urbain.

Les publications intéressent principalement les habitants de la CCBJC.

Elles touchent entre 500 et 1 000 personnes avec des pics à plus de 6 000 personnes quand il s'agit d'informations sur les écoles.



FAITS MARQUANTS

Convention de partenariat prolongée avec le SDED 52 pour la mise à disposition de son service communication à la CCBJC.



CHIFFRES CLÉS 2022



30 015 visites sur le site internet www.ccbjc.fr

110 posts facebook

1050 abonnés facebook



OBJECTIFS 2023

- Améliorer la communication institutionnelle
- Développer le bulletin intercommunal
- Développer une brochure d'information propre au Contrat Local de Santé
- Renforcer la communication interne et externe



12 newsletters adressées aux agents afin de renforcer la communication en interne et développer une "culture d'entreprise" : comcom communiqué à ses agents

1 bulletin intercommunal édité en juillet 2021 et distribué à tous les habitants de l'intercommunalité

1 portail dématérialisé mis en place en 2022, permet à chaque agent de disposer de tous les textes et imprimés nécessaires à intégration administrative.



Bulletin Intercommunal "À vos côtés" édité à 6 600 exemplaires et distribué à l'ensemble des habitants du territoire de la CCBCJ

2) L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Archives et documentation

Pendant l'année 2022, le service des archives de la CCBJC a été mis à disposition de la commune de Mussey-sur-Marne afin de procéder au tri, au classement et à la rédaction de l'inventaire des archives de la commune.

Ce travail a demandé environ 105 heures de travail (soit environ 15 jours). Après avoir effectué les éliminations réglementaires (environ 9 ml), la commune conserve, dans un local dédié, 32.80 ml (mètre linéaire) d'archives.

L'histoire de Mussey-sur-Marne de 1584 à nos jours peut aujourd'hui être mieux connue et faire l'objet d'études puisque les archives de cette commune d'environ 380 habitants sont très peu lacunaires.

Fin 2022, un diagnostic pour l'archivage des archives de la commune de Joinville a été réalisé afin que l'archiviste de la CCBJC puisse intervenir en 2022 afin de trier, inventorier et conditionner les archives de cette collectivité.

En 2022, la CCBJC a poursuivi le travail de conservation des documents nativement numériques.

Durant l'année 2022, les locaux d'archivage de la CCBJC ont été doublés afin de pouvoir accueillir les archives en attentes dans les différents services de la collectivité.

La création du nouveau local a permis d'accroître la surface de stockage de 51 ml supplémentaires permettant ainsi de passer de 69 ml à 120 ml.

En 2022, l'archiviste a poursuivi la rédaction du plan de sauvegarde des archives de la CCBJC afin de connaître les risques qui entourent la CCBJC et établir les conduites à tenir pour la sauvegarde des archives de la collectivité en cas de sinistres.



Salle d'archives de Mussey-sur-Marne



CHIFFRES CLÉS 2022



69 mètres linéaires d'archives dans des locaux adaptés aux normes de conservation

221 revues de presse réalisées par le service documentation, soit 13 de plus qu'en 2021, à destination des élus et des chefs de service de la CCBJC



OBJECTIFS 2023

Poursuivre la mutualisation du service « archives » avec les communes membres. La ville de Joinville qui dispose d'un fonds important souhaite profiter des compétences du service pour organiser ses archives en 2023.

Développer une assistance en matière de veilles juridique et documentaire auprès des communes membres.

3) LES BRIGADES TECHNIQUES

Un service mutualisé avec les communes membres

Depuis sa création en 2014, la communauté de communes a décidé de créer un service mutualisé autour des brigade techniques.

Le service est prioritairement donné aux communes des anciennes communautés de communes du Canton de Poissons et de la région de Doulevant-le-Château qui ont bénéficié de ce service.

Cette priorisation est actée par le mécanisme de transferts financiers entre la CCBJC et ses communes membres, ces communes ont un engagement minimum à honorer.



FAITS MARQUANTS

Une activité prioritaire autour des tontes et entretien des espaces verts
Suivi par l'entretien de bâtiments communaux



CHIFFRES CLÉS 2022



17 agents



14 658 h à honorer à minima dans les communes membres prioritaires, ce qui représente 9.12 ETP

18 053 h réalisées par les services de la CCBJC dans les communes membres, ce qui représente 11.2 ETP



OBJECTIFS 2023

Améliorer l'efficacité du service des brigades techniques aux communes membres.





www.ccbjc.fr



contact@ccbjc.fr



facebook.com/ccbjc